

Résolution

Assemblée citoyenne concernée

(Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel Nord/Sud/Est/Ouest, Peseux, Valangin)

Neuchâtel Nord

Titre de la résolution

Pour une meilleure offre en matière de transports publics

Auteur-e-s de la résolution

Marianne Derron

Destinataire-s de la résolution

Conseil d'Etat du Canton de Neuchâtel

Conseil communal de la Ville de Neuchâtel

Date et lieu

Neuchâtel, 11.02.2026

Commentaires

fréquence des bus / horaires des TN

Texte de la résolution

Mesdames, Messieurs les Conseillers d'Etat / Conseillers communaux

Force est de constater que l'offre en transports publics en ville, voire dans le canton de Neuchâtel, est très restreinte comparée aux autres villes suisses. Même si les bus circulent suffisamment pendant la journée, il est difficile de se déplacer rapidement dans les transports publics après 20 heures ou le week-end. Les horaires des bus semblent également peu coordonnés avec ceux des CFF. Les conséquences sont de longs temps d'attente, ce qui est particulièrement désagréable le soir et en hiver. Il ne s'agit pas seulement d'une question de confort personnel, mais aussi d'une question de sécurité: surtout pour les femmes il est désagréable de rentrer à pied tard le soir, parce qu'il n'y a plus de bus autour de minuit. De plus, de nombreuses personnes habitent au Nord de Neuchâtel (Cadolles, Acacias, Rue Denis-de-Rougemont) et tous ne possèdent pas une voiture. Une récente amélioration de la fréquence du 109 a apporté 1 ou 2 courses supplémentaires pour les habitant-e-s des Cadolles, dont les autres ne profitent malheureusement pas.

Il serait vivement souhaitable que Neuchâtel, en tant que chef-lieu cantonal, dispose d'une meilleure offre en matière de transports publics. Celle-ci comprendrait une fréquence de bus toutes les 10 minutes jusqu'à 22 heures et au moins toutes les 15-20 minutes jusqu'à 24 :30.

Marc Rémy, porte-parole de groupe du groupe PLR au Conseil général de la Ville de Neuchâtel, souhaite redynamiser la vie nocturne à Neuchâtel, mais souligne aussi les besoins en matière de sécurité <https://www.rtn.ch/rtn/Actualite/Region/20260120-Le-developpement-de-la-vie-nocturne-plebiscitee-a-Neuchatel.html#:~:text=Lundi%20soir%2C%20le%20Conseil%20g%C3%A9n%C3%A9ral%20a%20soutenu%20%C3%A0%20l'unanimit%C3%A9,vie%20nocturne%20de%20la%20ville.&text=Apr%C3%A8s%20six%20ans%20d'attente,au%20dialogue%20avec%20les%20acteurs>.

Une amélioration des transports publics répondrait sans aucun doute à ces besoins d'ordre sécuritaire.

La résolution rejoint par ailleurs une motion de 2019, soumise au Conseil Communal de la Ville de Neuchâtel : « En date du 11 novembre 2019, votre Autorité a accepté sans débat la motion n° 337 déposée pour le groupe socialiste par M. Antoine de Montmollin [député aux législatif de la ville et du canton] et consorts intitulée : « Pour une véritable politique de la vie nocturne en Ville de Neuchâtel », dont le contenu est le suivant: « Le Conseil communal est prié d'étudier les mesures à prendre afin de mettre en place une véritable politique de la vie nocturne en Ville de Neuchâtel. Une telle étude devrait comprendre une analyse de la situation actuelle notamment en termes d'offre des établissements publics, de lieux disponibles pour accueillir divers événements culturels et festifs, d'aménagement urbain, de sécurité et médiation, de prévention, de communication, de mobilité, ainsi que des propositions de développements souhaitables dans ces différents domaines ». [...]

« Comme déjà mentionné, le Conseil communal entend entreprendre des collaborations renforcées avec les transports publics afin d'élargir l'offre en soirée, mais aussi de réfléchir, en partenariat avec les CFF, à un renforcement des liaisons ferroviaires de nuit vers les villes suisses telles que Bienne, Yverdon, Zurich, Berne, Lausanne ou Genève. » (Source : RAPPORT D'INFORMATION DU CONSEIL COMMUNAL AU CONSEIL GENERAL EN REPONSE A LA MOTION N°337 « POUR UNE VERITABLE POLITIQUE DE LA VIE NOCTURNE EN VILLE DE NEUCHATEL », 1er septembre 2025, p. 1 et 17).